



**Mouvement pour la Liberté et la Démocratie Directe**

## **Réclamez ce que vous valez vraiment : votre salaire complet**

Le salaire complet une proposition concrète du Mouvement pour la Liberté et la Démocratie Directe pour :

- Regagner en pouvoir d'achat sans déficit, dette ou impôt supplémentaires
- Respecter les traités internationaux que notre pays a signés

Le salaire complet, c'est ce que vous valez vraiment. Pour acheter votre travail votre employeur paie votre salaire et des charges sociales dites patronales et salariales.

Ces charges paient vos assurances maladie, accident du travail, veuvage, chômage et vieillesse (retraite).

Cependant, vous n'avez aucun contrôle sur ces sommes qui sont versées à des organismes étatiques en situation de monopole et géré par des organisations patronales et syndicales qui ne représentent que moins de 10% des patrons et salariés.

**Pour 1 000 € de salaire net, votre salaire complet est de 1 820 €**

Lorsque vous recevez un salaire ou une prime nette de 1 000 €, votre entreprise débourse en plus en moyenne 820 € de charges patronales et salariales (1) (2).

Le montant des charges salariales représente 28% du salaire net. Le montant des charges sociales patronales représente 54% du salaire net. Le montant total des charges représentent 82% du salaire net.

1 000 € pour vous = 1 820 € déboursés par l'entreprise

Pour 2 000 € de salaire net, votre salaire complet est de 4 430 € (du fait de certains effets progressifs ou de seuil).

Vous ne contrôlez pas 82% de l'argent que vous gagnez par votre travail et qui est affecté à vos couvertures sociales (maladie, chômage, accident du travail, veuvage, vieillesse). Ces cotisations vous assurent contre ces « risques » mais contrairement à votre assurance multirisque habitation ou automobile, vous n'avez pas le choix de l'assureur.

## La proposition du ML2D

Vous touchez votre salaire complet puis vous acquittez vos assurances sociales en vous affiliant à l'assureur de votre choix.

Cet assureur pourrait être l'assurance maladie et l'assurance vieillesse (organismes publics) mais aussi l'un des nombreux assureurs agréés par l'Union européenne couvrant les mêmes risques.

C'est ce que font les autres citoyens européens, c'est ce que font les Suisses

La France est championne du monde de la fiscalité et des charges sociales. Les mêmes assurances coûtent moins cher dans les autres systèmes parce qu'ils sont ouverts à la concurrence. Rien n'est gratuit et surtout pas la santé. Nos assurances sociales nous coûtent plus cher que celles de nos voisins car le monopole est toujours nuisible à la performance.

*la concurrence, c'est la liberté. Détruire la liberté d'agir, c'est détruire la possibilité et par suite la faculté de choisir, de juger, de comparer ; c'est tuer l'intelligence, c'est tuer la pensée, c'est tuer l'homme.*

Frédéric Bastiat (3)

### Rétablissons la différence entre assurance et impôt

La maladie comporte deux volets : le financement des soins nécessaires (qui sont les mêmes pour tous) et l'indemnisation des jours non travaillés (qui dépend des salaires de chacun).

Vous pourriez être libre de choisir une franchise pour ce dernier point exactement comme pour votre voiture. Vous pourriez décider que vous prenez le risque de ne pas percevoir de salaire pendant 1 jour, 2 jours, 1 semaine,... A vous de choisir selon vos préférences.

La vieillesse n'est plus un risque, c'est – avec l'augmentation de la durée de vie – une certitude. Le système français de retraite par répartition est injuste, désresponsabilisant et inadapté : nous payons pour les anciens et nous acceptons que dans le futur les jeunes paient pour nous. Compte-tenu de la démographie vieillissante de notre pays, il y a de moins en moins de jeunes actifs pour supporter de plus en plus de retraités. Ce système est au bord de la faillite et ne tient que par le recours à la dette publique et à l'impôt. Les pensions de la CNAV deviennent indigentes. Là encore, reprenons la main et assurons-nous des retraites décentes sans peser sur les jeunes générations encore sur les bancs de l'école ou de l'université.

En Suisse, en Allemagne, en Belgique, au Luxembourg, les bulletins de paye comportent entre trois et cinq lignes. Les assurances sociales sont soumises à la concurrence et les rues ne sont pas jonchées d'agonisants exclus des hôpitaux et de mendiants au chômage sans indemnités. Le pouvoir d'achat des habitants de ces pays est supérieur au nôtre, y compris celui des moins bien lotis.

Dans les 25% pays les plus libres sur le plan économique, le revenu annuel moyen *par habitant* est de 40 376 \$ et celui des 10% les plus défavorisés est de 18 510 \$.

Dans les 25% des pays suivants – catégorie à laquelle appartient la France - le revenu annuel moyen *par habitant* est de 10 660 \$ et celui des 10% les plus défavorisés est de 3 721\$.

Vous remarquerez que l'écart de revenu entre la moyenne et les plus pauvres dans les pays les plus libres est inférieur à celui qui prévaut dans les pays moins libre.

**La liberté ne crée pas d'inégalité.**

Vous remarquerez aussi que le revenu des plus défavorisés dans les pays les plus libres est trois fois supérieur à celui des plus défavorisés dans les pays moins libres.

**La liberté améliore le sort des plus défavorisé.**

### *Indice de liberté économique*



*Source Institut Fraser*

Dans les pays les plus libres économiquement, les plus pauvres sont cinq fois mieux lotis ! Plus les gens sont maîtres de leurs choix plus le niveau de vie est élevé.

Non, le monopole public n'est pas source de sécurité ou de prospérité des plus démunis comme en témoigne le chômage de masse incrusté en France. La solution n'est pas dans plus de rigidité, plus de cotisations et plus d'impôts. Elle est dans plus de liberté de choix, de marge de manœuvre pour chacun.

**Touchez votre salaire complet et choisissez votre assureur social comme vous choisissez votre responsabilité civile, votre assurance automobile, votre forfait télécom...**

Ce que nous proposons fonctionne ailleurs, dans des pays à fort niveau de vie où le système de santé est excellent et où le taux de chômage est deux à trois fois inférieur au nôtre et où les retraités ne sont pas misérables.

Nos réformes ne coûtent rien et sont sans risque de vous coûter plus cher. Puisque nos services publics sont excellents, ils n'ont rien à craindre de la concurrence et vous restez libre de les choisir.

En Suisse, en Allemagne, en Belgique, au Luxembourg, les bulletins de paye comportent entre trois et cinq lignes. Quel soulagement pour l'employeur aussi !

**Ne vous laissez plus confisquer la moitié de votre salaire.  
Reprenez la main.  
Rejoignez ML2D**

**Et la solidarité dans tout ça ? La solidarité, c'est l'impôt !**

Rappelons que la CMU, l'assurance maladie des plus démunis est actuellement financée par les assurances complémentaires de santé, via la taxe de solidarité nationale (4). L'allocation de solidarité aux personnes âgées versée par le FSV est financée par l'impôt via la CSG (5). il n'y a aucune raison - morale ou économique - qui puisse justifier que la gestion de nos cotisations sociales nous soit confisquée.

(1) <https://www.expert-comptable-tpe.fr/articles/charges-sociales-montant-salaire/>

(2) Si votre employeur bénéficie du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) il paiera 730 €.

(3) [Chapitre X des Harmonies économiques](#)

(4) <http://www.cmu.fr/budget-fonds-cmu.php>

(5) <http://www.fsv.fr/financement/>